

Le 10 novembre 2024, Montréal, Québec, Canada
 Communiqué de presse – pour diffusion immédiate

Symbole: TSX.V: BGF
 Actions émises: 90,591,257

CHAMPS D'OR EN BEAUCE DÉCOUVRE DES ANOMALIES GÉOCHIMIQUE SIGNIFICATIVES AUX SOURCES DE LA MINE HISTORIQUE D'OR ALLUVIONNAIRE

Champs d'Or en Beauce (TSX Venture : « BGF »), appelée ci-après « BGF » ou la « Société », a le plaisir d'annoncer que les résultats d'échantillonnage géochimique des sols ont révélé cinq anomalies alignées avec les anomalies IP précédemment identifiées le long des zones minéralisées des structures en antiforme Saddle Reef sur la propriété aurifère de Beauceville, Québec. L'intégration des données géochimiques et géophysiques a permis de mettre en lumière des zones prioritaires pour le forage.

Patrick Levasseur, président et chef de la direction de Champs d'Or en Beauce, a déclaré : « Ces anomalies, qui indiquent un fort potentiel de minéralisation aurifère significative, justifient un programme de forage ciblé et d'échantillonnage en vrac pour explorer davantage les structures en antiforme (type Saddle Reef) identifiées comme source probable des dépôts alluvionnaires historiques. »

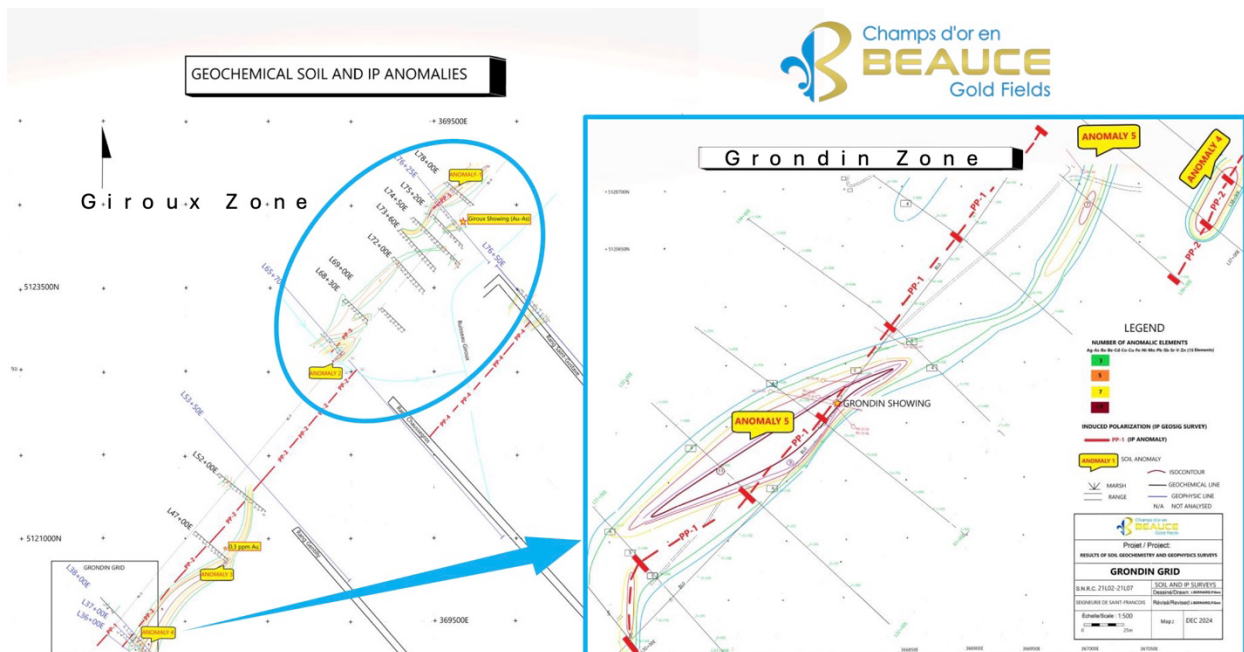


Image : Géochimie des sols anomalies alignées avec les anomalies IP

Aperçu de l'analyse des échantillons de sol

Les récents résultats d'échantillonnage de sol sur la propriété Champs d'Or en Beauce ont identifié des anomalies géochimiques importantes, corrélées aux zones minéralisées et aux relevés géophysiques définis auparavant.

- **Éléments clés des anomalies** : Les principaux éléments indicateurs sont l'argent (Ag), l'arsenic (As), le baryum (Ba) et l'antimoine (Sb). L'association fréquente du baryum avec les zones aurifères anormales souligne sa valeur en tant qu'indicateur géochimique. Les autres éléments d'intérêt incluent le zinc (Zn), le cuivre (Cu), le plomb (Pb) et le soufre (S).
- **Anomalies des zones Giroux (Un et Deux)** : Situées à la source du ruisseau Giroux, affluent de la rivière Gilbert – épicentre de l'exploitation industrielle historique de l'or alluvionnaire au 19e siècle – ces anomalies se chevauchent avec les signatures IP de la structure en antiforme. L'anomalie Un a révélé 11 éléments anormaux, tandis que l'anomalie Deux en a révélé 9. Les deux correspondent aux anomalies IP PP-3 (L65) et PP-4 & PP-5 (L76) ainsi qu'à l'affleurement Giroux (voir communiqué de presse du 11 juillet 2024).
- **Anomalie Trois** : Présentant de très fortes signatures géochimiques pour plusieurs métaux (Ag, As, Ba, Cu, Sb), cette anomalie correspond à l'anomalie IP PP-2, située au sud de l'anomalie de sol. Un échantillon historique dans la région a rapporté 0,3 ppm Au (GM70597). Ce site correspond à un axe de pli fracturé (anticlinal) comportant des veines de quartz et des indices sulfurés.
- **Anomalie Quatre** : Une grande anomalie géochimique à L38+00E (+75m), suivant l'axe de l'anomalie géophysique PP-2, et correspondant au côté sud d'un axe de pli fracturé avec des indices de quartz et de sulfures.
- **Anomalie Cinq de la zone Grondin** : S'étendant sur 600 m le long de PP-1 avec une largeur de 25 m, cette anomalie est marquée par des éléments indicateurs (Ag, As, Ba, Cu, Cd, Sb, Pb, Zn). Elle est associée à la zone minéralisée Grondin, couvrant les lignes IP L30E à L38E.

Cibles prioritaires pour le forage et l'échantillonnage en vrac

L'intégration des données géochimiques et géophysiques a permis d'identifier des cibles de forage prioritaires, notamment à proximité des anomalies sur les lignes IP L30–L38 (zone Grondin), L53E, L65E, L76E et L109E. Les zones spécifiques des secteurs Giroux et Grondin montrent un fort alignement géochimique et structurel, indiquant un potentiel significatif de minéralisation aurifère. Ces résultats soutiennent le lancement d'un programme de forage ciblé et d'échantillonnage en vrac. La Société procédera au dépôt de l'« Autorisation pour travaux à impact » (ATI) auprès du ministère des Ressources naturelles du Québec pour obtenir l'autorisation de forage.

Jean Bernard, BSc, Geo, une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101, a examiné et approuvé les informations techniques contenues dans ce communiqué. Les procédures de QA/QC pour les échantillons de sol incluent l'utilisation de Matériaux de Référence Certifiés de MSALABS (certificat de test YVO 24011099). La méthode analytique ICP 130 a été appliquée à 172 échantillons de sol de 500 grammes chacun.

Clôture du placement privé sans intermédiaire d'un courtier

Champs d'Or en Beauce Inc. clôture un placement privé sans intermédiaire de 250 000 unités accréditatives à quatre cents l'unité pour un produit brut de 10 000,00 \$ et de 3 000 000 d'unités à trois cents l'unité pour un produit brut de 90 000,00 \$.

Chaque unité accréditive sera composée d'une action ordinaire accréditive et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société au prix de 0,08 \$ pendant une période de 24 mois suivant la clôture du placement. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société, lequel permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société au prix de 0,05 \$ pendant une période de 36 mois suivant la clôture du placement. Les titres émis dans le cadre du financement sont assujettis à une période de conservation de quatre mois, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Le placement est soumis aux approbations réglementaires usuelles, y compris celle de la Bourse de croissance TSX. Les fonds recueillis dans le cadre du placement serviront : (i) à financer l'exploration et (ii) à des fins générales de l'entreprise.

Dans le cadre du placement, la Société versera des honoraires d'intermédiaire de 840 \$ à StephenAvenue Securities Inc., de Toronto, Ontario. La Société émettra également 28 000 bons de souscription à StephenAvenue Securities Inc. Ces bons permettront à l'intermédiaire d'acheter une action ordinaire du capital de la Société au prix de 0,05 \$ pendant une période de 36 mois suivant la clôture du placement. Les actions émises lors de l'exercice de ces bons de souscription sont assujetties à une période de conservation de quatre mois à partir de la date de clôture du placement.

Les initiés de la Société ont souscrit à 1 200 000 unités dans le cadre du placement, comprenant 250 000 unités accréditives et 950 000 unités d'actions ordinaires. Patrick Levasseur, président et chef de la direction de la Société, a souscrit à 125 000 unités accréditives, 250 000 unités d'actions ordinaires, et via Ice Age Gold, une société entièrement détenue par M. Levasseur, 700 000 unités d'actions ordinaires. À la suite du placement privé, M. Levasseur détiendra ou contrôlera, directement ou indirectement, 10 331 622 actions, représentant 11,01 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ann Levasseur, administratrice de la Société, a souscrit à 125 000 unités accréditives. Ainsi, Ann Levasseur détiendra ou contrôlera, directement ou indirectement, 632 606 actions, représentant 0,67 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

La participation de Patrick Levasseur et Ann Levasseur dans le placement privé constitue une opération avec une personne apparentée au sens de l'Instruction Multilatérale 61-101 — Protection des porteurs minoritaires dans des transactions spéciales, et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX — Protection des porteurs minoritaires dans des transactions spéciales. Dans le cadre de cette transaction avec une personne apparentée, la Société s'appuie sur les exemptions de l'évaluation formelle et de l'approbation des porteurs minoritaires prévues aux paragraphes 5.5(a) et 5.7(1)(a) de l'Instruction Multilatérale 61-101, respectivement, étant donné que la juste valeur marchande de la portion du placement privé souscrite par des initiés ne dépasse pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Le conseil d'administration de la Société a approuvé le placement privé, y compris la participation de Patrick Levasseur et Ann Levasseur.

Pas plus de 10 % des fonds du placement ne peuvent être utilisés pour des activités de relations avec les investisseurs. Aucune partie des fonds du placement ne sera utilisée pour des paiements à des personnes non indépendantes de la Société ni pour des paiements à des personnes menant des activités de relations avec les investisseurs.

À propos de Champs d'Or en Beauce Inc.

Champs d'Or en Beauce Inc. ("BGF") est une société d'exploration aurifère axée sur l'exploration dans la région de la Beauce au sud du Québec. La propriété phare de la société est le site du projet aurifère de St-Simon-les-Mines, site de la première ruée vers l'or du Canada, avant la ruée du Klondike au Yukon. La région de la Beauce a abrité certaines des plus grandes mines d'or placérien historiques de l'est de l'Amérique du Nord qui étaient actives de 1860 aux années 1960. Elle a produit parmi les plus grosses pépites d'or de l'histoire minière canadienne (50 oz à 71 oz) (Source Sedar: Beauce juillet 4th 2018, Rapport 43-101)

L'objectif de Champs d'Or en Beauce est de retracer les anciens chantiers aurifères placers jusqu'à la source du substratum rocheux afin de découvrir un gisement d'or économique.

Beauce Gold Fields explore actuellement des systèmes antiformes récemment découverts qui pourraient avoir contribué au développement des vastes placers aurifères de la Beauce. Le modèle géologique de la Société suggère que l'or de placer dans le paléocanal de Beauce Gold, y compris les célèbres grosses pépites du 19^e siècle, s'est formé dans des poches de quartz sous tension au sein des axes antiformes en dôme stratifié, exemplifiés par des formations de Saddle Reef. Parmi les formations mondiales notables de Saddle Reef figurent les champs aurifères de Bendigo en Australie (plus de 60 millions d'onces) et le dépôt de haute qualité de Dufferin en Nouvelle-Écosse.

Décharge de responsabilité :

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la Société et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus. Ces énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, nos attentes en ce qui concerne l'exploration des ressources naturel et aurifère. Ces énoncés reflètent les points de vue actuels de la Société à l'égard des événements futurs et sont assujettis à certains risques et incertitudes et à d'autres risques détaillés de temps en temps dans les dépôts en cours de la Société auprès des autorités en valeurs mobilières, lesquels documents peuvent être trouvés à www.sedar.com. Les résultats réels, les événements et les performances futurs peuvent différer considérablement des attentes décrites. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indument à ces énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans les cas prévus par les lois sur les valeurs mobilières applicables.



CONTACT :

Patrick Levasseur, président et directeur général : Tél. (514) 262-9239

www.beucegold.com